

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Contamine Sarzin (74270)</p>	<p>Extrait du registre des délibérations municipales Séance du mercredi 4 avril 2018 Par suite d'une convocation en date du 27 mars 2018, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le mercredi 4 avril 2018 à 20h45 sous la présidence de Monsieur Alain Chamossset, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : 15 En exercice : 11 Présents : 07 votants : 11 Délibération n°D_2018_04_04_13</p>	<p>Etaient présents : M. Alain Chamossset, M. Patrick Falcoz, Mme Raphaëlle Cons, M. Philippe Marguerie, M. Alain Cartier, M. Fabrice Excoffier, M. Julien Verdier</p> <p>Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.</p> <p>Absents ayant donné procuration : Mme Nathalie Venancio à M. Alain Cartier, M. Jean-Luc Barthod à M. Patrick Falcoz, M. Aurélien Chaîne à Mme Raphaëlle Cons, Mme Maryline Derouet à M. Philippe Marguerie Absent excusé : / Absent : /</p> <p>Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. M. Fabrice Excoffier est désigné pour remplir cette fonction.</p>

Objet : Budget principal (nomenclature M14) – Affectation des résultats de l'exercice 2017 au budget primitif de l'exercice 2018

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur Alain Chamossset, Maire,

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 517 119.67 €
- un déficit de fonctionnement de : 0.00 €

à l'unanimité et à mains levées, décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
A Résultat de l'exercice	+ 503 591.11 €
précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	
B Résultats antérieurs reportés	+ 13 528.56 €
ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	
C Résultat à affecter	+ 517 119.67 €
= A+B (hors restes à réaliser)	
(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	
D Solde d'exécution d'investissement	- 451 127.45 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)	0.00 €
Besoin de financement F	=D+E - 451 127.45 €
AFFECTATION = C	=G+H + 517 119.67 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement	451 127.45 €
G = au minimum, couverture du besoin de financement F	
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	65 992.22 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)	0.00 €

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

Délibération certifiée exécutoire	Extrait conforme au registre des délibérations.
Compte tenu de sa télétransmission le : 5 avril 2018	Fait à Contamine Sarzin, le 5 avril 2018
Et de la publication le : 6 avril 2018	Le Maire, Alain CHAMOSSET

